

Aide-mémoire pour les stagiaires (candidats) JCT

Avant de commencer votre stage

Connaissez-vous le volet de JCT qui subventionne votre stage (Si ce n'est pas le cas, informez-vous auprès de votre employeur)?

Êtes-vous bien au fait des objectifs de JCT et surtout, des objectifs du programme auquel vous participez?

Devrez-vous voyager plus de 125 km de votre résidence pour vous rendre à votre emploi ? Si c'est le cas, parlez à votre employeur de la possibilité de recevoir du financement pour vos coûts de déplacement.

Êtes-vous couvert par une assurance médicale provinciale/territoriale en cas de maladie ou de blessures ? Si vous voyagez dans une autre province/territoire pour votre emploi, assurez-vous de vérifier que votre assurance médicale couvre les coûts de cette province/territoire ?

Avez-vous posé vos questions à votre employeur (p. ex. salaire et avantages, heures de travail, vacances, contrat entre vous et votre employeur, etc.) ?

Avez-vous réglé tous vos détails en matière d'hébergement ?

Allez-vous être hébergé dans un endroit sécuritaire et facilement accessible ?

Voyage à l'étranger

Parlez à votre employeur de la possibilité de recevoir du financement pour vos coûts de déplacement et de l'hébergement.

Disposez-vous d'une assurance médicale adaptée au pays où vous vous rendez? Il est recommandé que vous possédiez une assurance médicale en plus de votre assurance provinciale ou territoriale pour être bien couvert en cas de maladie ou d'accident.

Avez-vous un passeport canadien valide? Le sera-t-il encore au moins six mois après la date prévue de votre retour au Canada?

Les démarches nécessaires pour obtenir tous les visas requis ont-elles été faites par vous et votre employeur?

Avez-vous remis à un membre de votre famille ou à un ami une copie de votre itinéraire et une preuve de citoyenneté canadienne en cas d'urgence?

Avant de quitter le Canada, vous devez vous inscrire sur le site Web des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada (https://www.voyage2.gc.ca/Registration_inscription/olrportal-fra.aspx). À votre arrivée à destination, n'oubliez pas d'activer votre inscription auprès de l'ambassade ou de la mission du Canada au pays.

Lois et droits se rapportant à votre travail

Avez-vous posé à un représentant du bureau du travail de votre province ou territoire toutes les questions pertinentes en ce qui a trait aux lois du travail et/ou à vos droits en tant qu'employé?

Saviez-vous que vous êtes assujetti aux lois locales?

Au début de votre stage

Avez-vous rempli votre formulaire d'admissibilité du candidat en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Avez-vous lu attentivement la description de votre stage?
Connaissez-vous bien l'entente relative au salaire?

Avez-vous signé le contrat de travail pour confirmer que vous avez pris bonne note des tâches et du salaire proposé et que vous les acceptez?

Avez-vous conservé une copie du contrat signé?

Avez-vous complété votre rapport de dotation en ligne en vous connectant à votre compte JCT (la première semaine de travail) ?

Au cours de votre stage

Votre stage correspond-il à la description du contrat fournie par l'employeur?

Êtes-vous rémunéré selon le salaire convenu et en temps opportun?

Avez-vous discuté de vos préoccupations ou de certains problèmes avec votre employeur, le cas échéant?

Avez-vous avisé le coordonnateur JCT (jct-ycw@pch.gc.ca) de tout problème auquel vous avez été confronté?

À la fin de votre stage

Avez-vous rempli votre questionnaire d'évaluation JCT en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Avez-vous complété votre rapport de fin d'emploi en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Avez-vous transmis votre histoire à succès? (optionnel)